Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce TROISIEME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-sixieme.

Par Ordre,

J. O. BUREAU, Secrétaire.

SACHEZ MAINTENANT, Que Nous avons jugé à propos d'émaner cette Proclamation, et qu'en conformité des dispositions de l'Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous publions les dites Lettres Patentes par lesquelles il Nous a plu constituer le dit Town-ahip de BUNGAY; et de plus, qu'en con-formité des dispositions du dit Acte, Nous doclarons, ordonnous et régions par ces presentes que les susdites Lettres Patentes auront Force de Loi, le, des et à compter du DEUXIEME jour de MARS prochain, De ce que dessus tous Nos féaux sujets, et tous autres que les présentes pourront concurner sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Temoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimė Cousin le Très-Honorable Charles Stanley Vicomte Monck, Baron Monek de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Bruns-wick et de PIsle du Prince Edonard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce CINQUIEME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

J. O. BUREAU, Secrétaire.

T.HABBOBATLE

Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute a une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

CHAS. MOIZEN, Agent,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Quebec.

N. GAUTHIER, NOTAIRE,

VIENT son Bureau à MONTMAGNY. près de l'Eglise.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS!

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS PABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE..

MANUFACTURE DE MONTMOBENCY.

A Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée pattont. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crême est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

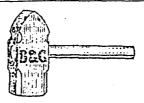
Nous défions tont essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines a laver, Victoria, Calandre, Machifies à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON, Rue St. Nicolas, Québec. . H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.



POUR TOUT LE MONDE.

ES Soussignés ont l'honneur d'offrir au A puplic leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement liberal qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forces d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Contelleries de Rodgers, etc., etc.



POELES DE CUISINE et de fantaisie.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER et GARIÉPY.

Québec 91, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Isle Pelee et recif de la Pointe Pelee Phares.

MERCENIE L'ACHERIÉ CONTRA

VIS est par le présent donné que le et après le 15 Avril prochain, le Phare sur l'Isle Pelee, près de l'extrémité supérieure du lac Erié sera changé de manière à montrer une LUMIERE ROUGE VIF, et celui établi sur le récif de la Pointe Pelén sera arrangé de manière à montrer une LUMIERE BLANCHE. Les Capitaines et Pilotes de vaisseaux se rappelleront qu'en remontant le Las la LUMIERE BLANCHE tronvera à tribord et la LUMIERE ROUGE à babord.

Par ordre du Commissaire.

T. TRUDEAU, Commissaire.

Département des Travaux Publies, Québec, 23 mars 1863.



M. POURTIER,

Titt chiauroien dentiste,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ALPHONSE MILLER, AVOCAT,

MENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

B. DIONNE.

Avocat et Procureur,

MINT son bureau à St. Louis de Kamouraska, dans la maison de Mi. DERY, Prothonotaire.

J. P. GENDRON. Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec, TNFORME le public que les MONTRES et BLIOUX qui lui seront confiés pour étre réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1863.

MOYEN D'ABOLIR L'USURE!!

Evitez le Crédit et profitez de la



EDOUARD CHAPLEAU